



Nantes, le 17 Janvier 2008

Assemblée Générale Extraordinaire du N.A.C.K.

Vendredi 01 Février 2008 à 20 h 30

à Port-Barbe

(Centre ACCOORD, à 500m du club, en dessous du centre équestre, après le FCNA)

Ordre du Jour :

Rapport financier
Rapport moral
Rapport d'activités
Rapports des commissions
Rapport du groupe de travail « bâtiment »
Présentation du Budget 2007 - vote
Election du Conseil d'Administration

(Les volontaires pour participer au Conseil d'Administration peuvent faire connaître leur candidature auprès des salariés du Club)

Si vous ne pouvez être présent, *merci de remplir la procuration* ci-dessous et la remettre à la personne de votre choix qui vous représentera lors de l'AG.

Si le quorum nécessaire à toute validation des décisions prises lors de l'assemblée générale n'est pas atteint, cette assemblée extraordinaire sera ouverte.

Assemblée Générale Extraordinaire NACK du vendredi 01 Février 2008 à 20 h 30 à Port Barbe

Procuration

(Une procuration par personne - Art. 7 des statuts du NACK)

Je soussigné :
à jour de ma cotisation 2007 – 2008

Donne pouvoir à :
à jour de sa cotisation 2007 – 2008

pour me représenter à l'Assemblée Générale et pour prendre part aux différents votes.

Fait àLeSignature :